Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 11 Moharem 1443
20 Août 2021

N° 70

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1924**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1926**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1928**
Homologation de résolutions **1928**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1928**
Avis aux créanciers..... **1932**
Convocations
Sociétés anonymes **1932**
Divers
Avis au public..... **1934**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOTACER S.A

04 Rue des Usines Z.I Charguia - Tunis

Identifiant unique RNE : 0001475N/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7/5/2021, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 28/5/2021 quittance n°M59157 sous le n°21704172 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 25/6/2021 Sous le n°202150727, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des comptes de l'exercice 2020.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2020 et approbation des conventions réglementées.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2020.

- Affectation de résultats reportés.

2021T00795SANB2

EL ATHIR SA

27, Avenue Khereddine Pacha 1002 Tunis

Identifiant unique RNE : 00388L/A/M/000

1) Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6/5/2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 2/6/2021 quittance n°4631 sous le n°21803359 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 11/8/2021 sous le n°202171103, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des comptes de l'exercice 2020.

- Lectures des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2020 et approbation des conventions règlementées.

- Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2020.

- Fixation des jetons de présence.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2020.

- Affectation de résultats reportés.

2) Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/5/2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 2/6/2021 quittance n°4632 sous le n°21503360

3) Et suivant mise à jour de la liste des actionnaires du 14/7/2021, enregistré à la recette des finances Montplaisir le 14/7/2021 quittance n°52153 sous le n°21803623, dont chacun des 2 actes ont été déposés au registre national des entreprises le 11/8/2021 sous le n°202171103, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social par incorporation du report à nouveau et le capital passe de 26.500.000 dt à 34.450.000dt, soit d'un montant de 7.950.000dt.

2021T00796SANB2

EL ATHIR SERVICES SA

27 Avenue Khereddine Pacha 1002 Tunis

Identifiant unique RNE : 0288973 P/A/M/000

1) Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6/5/2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 2/6/2021 sous le n°21883361 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 11/8/2021 sous le n°202171082, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des comptes de l'exercice 2020.

- Lectures des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2020 et approbation des conventions réglementées.

- Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2020.

- Fixation des jetons de présence.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2020.

- Affectation de résultats reportés.

2) Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/5/2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 2/6/2021 quittance n°4636 sous le n°21803364.

3) Et suivant mise à jour de la liste des actionnaires du 14/7/2021, enregistré à la recette des finances Monplaisir le 14/7/2021 quittance n°52151 sous le n°21803622, dont chacun des 2 actes ont été déposés au registre national des entreprises le 11/8/2021 sous le n°202171082, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social par incorporation du report à nouveau et le capital passe de 14.500.000 dt à 21.750.000 dt soit un augmentation de 7.250.000dt.

2021T00797SANB2

LINDE GAS TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de : 16.600.000 Dinars

Siège social : Lots 87 et 92 - Zone Industrielle M'ghira 2- 2082 Fouchana

Ben Arous

Identifiant Unique : 425 166 G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 25 mai 2021, enregistré à Tunis REAS le 30 juin 2021 enregistrement n°21804238, il a été résolu :

- D'approuver les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020,

- D'affecter le résultat de cet exercice,

- D'approuver les conventions réglementées.

1 exemplaire de ce document et des états financiers ont été déposé au Registre National des Entreprises le 6 août 2021 sous le n°202169394.

2021T00801SANB2

SOCIETE TUNISIENNE DE BISCUITERIE SA

Société anonyme

Au capital de 59 000 000 Dinars

Siège social : Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh

Identifiant Unique : 002493 V

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 22 Avril 2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 31 août 2021, sous le numéro 21702151 quittance numéro M034428, déposé au RNE de Mégrine le 12 août sous le numéro 202171857, le mandat de Mr Iyadh Zargouni a été renouvelé avec les mêmes pouvoirs pour une année qui prendra fin avec la date de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2021.

2021R02121SANB2

Société AMEN INVEST, Intermédiaire en bourse

Agrément BVMT N°20/94 du 21/1/1994

SA au capital social de 2.000.000 D

Siège social : Immeuble AMEN BANK, Tour C, Avenue Mohamed V, Tunis

MF : 447308X/A/M/000

Identifiant unique RNE : 0447308X

En vertu du PV du conseil d'administration du 6 mai 2020, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 14 mai 2020 sous le n°20800930, quittance n°22796, et déposé au Registre national des entreprises le 16 juin 2021 sous le n°2021145879, il a été décidé :

La nomination de Monsieur Mehrez Riahi en tant que Président du Conseil d'administration.

2021402086SANB2

Notice d'information de l'augmentation du capital de la

Société l'Immobilière Magasin Général - «IMG»

Société anonyme

Au capital de 98 050 000 dinars

Siège social : 28, Rue Mustapha Kamel Atatürk - 1001 Tunis

Identifiant unique : 0032792V

N° CNSS : 220528-47

La société a pour objet :

- L'acquisition, le lotissement et l'aménagement de tout terrain à bâtir sur le territoire de la République Tunisienne.

- L'édification sur tout ou partie de ces terrains, d'immeubles, d'appartements, villas en série et de grandes surfaces à usage commercial, en vue de leur location ou de leur revente.

Modalité de l'augmentation : Selon le projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31/3/2021 et déposé au RNE le 5/8/2021 sous le numéro AC01952021, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social par compensation de créances certaines et échues de la somme de 75.350.000 dt pour le porter de 98 050 000 dt à 173.400.000 dt et ce par l'émission de 7 535 000 actions nouvelles nominatives de dix (10) dinars chacune souscrites en numéraires et libérés intégralement à la souscription.

Preuve du versement : les membres du conseil attestent par le certificat de libération par compensation, approuvé par le commissaire aux comptes, l'existence des créances certaines, liquides et exigibles qui sont affectées à la Société Magasin Général pour la souscription à ladite augmentation.

Droit préférentiel de souscription : l'augmentation du capital a été attribuée exclusivement en totalité à la société mère «Société Magasin Général».

De ce fait tous les autres actionnaires renoncent expressément à leur droit préférentiel.

Délai de souscription : Le délai de souscription a été fixé à 15 jours à partir de la parution de cette notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

Mise à jour des statuts : il a été décidé également de mettre à jour l'article six (6) des statuts en cas de réalisation de l'augmentation de capital.

2021402091SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Avis aux créanciers

Dissolution anticipée de la société RECAP

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 5.000 dinars

1, Rue Jallouli Fares Résidence Les Rosiers Ennasr 1, Ariana - Tunisie

Identifiant Unique : 0047446F

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 26/7/2021 et enregistré à la recette des finances du palais des finances d'El Menzah 6 le 29/7/2021 sous le n°21704538, quittance n°M073659 et dont un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 4/8/2021 sous le numéro 202168059, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et la nomination de Madame Najeh Hammami en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Dans les 20 jours de la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne tout créancier doit, sous peine de forclusion, produire ses titres de créance au liquidateur au siège social : 1, Rue Jallouli Fares Résidence Les Rosiers Ennasr 1, Ariana.

2021T00799SRLB2

Clôture de la liquidation

OIL SEARCH (TUNISIA) LIMITED

Succursale de Tunisie non résidente

Immeuble Regency - Bloc A Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053

MF : 1042294 T

D'une décision de cessation définitive du Liquidateur de la Succursale, il a été décidé :

- D'approuver les comptes définitifs de la liquidation;

- Donner quitus entier et définitif au Liquidateur;

- Constater la clôture de la liquidation;

Décider de regrouper les documents de la liquidation à l'adresse du liquidateur pendant la durée légale de détention des dits documents.

Un exemplaire de ce document a été déposé au Registre National des Entreprises le 6 août 2021 sous le n°202169372.

2021T00800SRLB2

Société EURO ART

SARL, non résidente

Au capital de 600.000 dinars

Siège social : 6, rue du commerce Z.I la Charguia 1- 2035 Tunis Carthage

IU : 0496452 C

CNSS : 141315-83

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 28 juin 2021, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 6/8/2021, sous le n°21506472, quittance n° M79069 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202172194 en date du 16 août 2021, les associés ont décidé de dissoudre la société et nomme Monsieur Mustapha Tlili, titulaire de la CIN n°00215207, liquidateur de la Société.

2021R02122SRLB2

Société EURO ART INTERNATIONAL

SARL, non résidente

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : 6, rue du commerce Z.I la Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

I.U : 1179780 G

CNSS : 320937-61

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

des associés du 28 juin 2021, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 6/8/2021, sous le n°21506473, quittance n°M79070 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202192188 en date du 16 août 2021, les associés ont décidé de dissoudre la société et nomme Monsieur Mustapha Tlili, titulaire de la CIN n°00215207, liquidateur de la Société.

2021R02123SRLB2

Nomination de Gérants

SOCIETE SERVICES ET DISTRIBUTION "SERDI" SARL

SARL au capital social 20.000 DT

Siège social : Avenue H. Bourguiba Mégrine 2033 Ben Arous

MF : 0026685 E/A/M/000

RNE : 0026685 E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2021, enregistré à la recette des finances de Mégrine, Ben Arous, sous le n°21705398 quittance n°047110 du 9 août 2021 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises Ben Arous le 12 août 2021, sous le n° 202171972, il a été décidé ce qui suit :

La nomination de M. Firas Ben Amor Chakour et M. Ahmed Amine Ben Taieb Chagour en qualité de Gérants de la société Services et Distribution "SERDI" pour une durée illimitée avec les pleins pouvoirs pour gérer la société.

2021R02124SRLB2

Société Agricole El Gobba

SARL au capital de 650 000 Dinars

ZI Ariana BP 241 - 1080 Tunis Cedex

Identifiant unique RNE : 0315718F

N° Affiliation CNSS : 400009 - 78

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2021, enregistré à la recette des finances rue du Paradis - Ariana le 3 juin 2021 sous n°21703898 Quittance n°47100, il a été décidé de :

- Nommer Mr Hichem Hantous en qualité de gérant pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

- Nommer Mr Mohamed Wassim Bouricha en qualité de co-gérant pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Le procès-verbal précité PV précité a été déposé au Registre National des Entreprises le 7 juillet 2021 sous n°202155504.

2021402084SRLB2

Société Agricole Dar El Khir

SARL au capital de 1 800 000 D

Immeuble SOFIDE, Angle rue du métal et rue des entrepreneurs

ZI Charguia II 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 1240171 M

N° Affiliation CNSS : 400327 - 08

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2021, enregistré à la recette des finances rue du Paradis - Ariana le 3 juin 2021 sous n°21703897 Quittance 47097, il a été décidé de :

- Nommer Mr Hichem Hantous en qualité de gérant pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

- Désigner Mme Chiraz Drira en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Le procès-verbal précité a été déposé au Registre National des Entreprises le 7 juillet 2021 sous n°202155507.

2021402085SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente en date du 26/7/2021 enregistré à la recette des finances Boumhel le 4/8/2021 quittance n°M037603 n° d'enregistrement 21202093 Mme Dhaka Bent Mohsen Ben Taleb CIN n°07139015 a vendu le fonds de commerce exploité pour jardin d'enfants et garderie sis au n°1 Ibn El Hayene Boumhel El Basatine 2097 à Mme Amani Bent Mohamed Boujnah CIN n°09186460.

Les oppositions seront déposées chez le Maître Wassim Merdassi Avocat son bureau sis au n°39 avenue Habib Bourguiba Tunis 3ème étage bureau n°14 dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce est parue au journal Essabah du 17/8/2021.

2021T00802FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce daté le 11/8/2021 et enregistré à la recette des finances Zaghouan en date du 11/8/2021 sous le n°21202519 et quittance n°45656, Société Boulangerie - Enaama représentée par sa représentante Madame Rabiaa Echawek a vendu à Madame Nadia Bent El Mabrouk Mehedhbi la totalité du fonds de commerce constitué en «une Boulangerie» situé à Ain Lanssarine Djouf Zriba Zaghouan et ce par la totalité de ses composantes matériels et morales.

Toutes recommandations proposées seront faites chez l'acheteur à l'adresse du F.C, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi seront annulés.

2021T00803FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 3/8/2021, enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 5/8/2021, sous n°21201344, quittance n°M039543, Mr. Riadh Ben Sahbi Hadj Yahmad, titulaire de la CIN n°06806613, a vendu et cédé à Mme Ltifa Ben Mounir Ben Salah Ben Abdallah, titulaire de la CIN n°06914236, la totalité du fonds de commerce du local destiné Fast-food sis à la Rue Errouky Cité Riadh 1-Ksar Hellal. Les oppositions se font au cabinet du Maître Kayser Sayeh avocat à son cabinet sis à Immeuble Rue Mohamed Sahaayem Beb Kram Monastir, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 17/8/2021.

2021S00884FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.privé en date du 5/8/2021, enregistré à la recette des finances Zaouiet Sousse le 12/8/2021 sous n°21200895 Quittance 020920M, Mme. Ben Mariem Rafika, demeurant à la rue d'Algérie Ksibet Sousse, a vendu à Mme. Sola Amel,

demeurant à la rue Magreb el Arabi Ksibet Sousse; la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels connu sous la dénomination «Sghare Academi», sise à rue le grand Magreb el Arabi n°2 Ksibet Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains du Maître Ben Abdelkader Samiha, avocat à la rue 3 Août Trocadéro Sousse dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» du 13/8/2021.

2021S00885FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé signé le 6/8/2021 et enregistré à la recette des finances de Sousse le 9/8/2021 sous le n°21202213 quittance n°M034912, monsieur Fayçal Mribeh, titulaire de la CIN n° 02996384, sans patente, a vendu à mademoiselle Meriem Rjeb, titulaire de la CIN n°09957218, la totalité du fonds de commerce situé à Jawharet Essehel, Khzema ouest Sousse. Les oppositions sont reçues par maître Kamel Bahri, Avocat, dont l'étude se située au BD Yesser Arafat Sahloul, Sousse et ce 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Publier le 18/8/2021 à Achourouk.

2021S00888FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signer le 20/5/2021 et enregistré à la recette des finances Sfax le 14/6/2021 sous le n° de Quittance M047217 et n° d'enregistrement 21202868.

Hmdi Chouchene demeurant à la route Manzel Cheker km 2 Sfax, n° CIN 11013611, a vendu à Malek Ghnenia demeurant à Mahres Sfax, n° C.I.N 08826673 la totalité d'un fonds de commerce, sis à l'avenue route Soukra Sfax, destiné comme café, cette annonce est publiée dans le journal quotidien Achourouk 17/7/2021.

Les oppositions faites à l'adresse où se trouve le fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce.

2021X00913FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 4/8/2021 et enregistré à la recette des finances Mahress le 6/8/2021 n° de quittance MO25295 Hassen Garbaa demeurant à l'immeuble Bacar rue Laghalba Mahress a vendu à Mahran Jerbi demeurant à l'avenue Yemen Mahress la totalité du fonds de commerce sis l'immeuble Bacar avenue Yemen exploité pour vente et réparation téléphone portable et accessoires.

Il a été élu domicile chez le vendeur Hassen Garbaa demeurant à l'immeuble Bacar rue Laghalba Mahress où seront reçues les oppositions dans un délai de 20 jours et où a été déposé un exemplaire du contrat de vente.

Le Présent extrait a été publié au quotidien Achourouk du 17/8/2021.

2021X00914FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce rédigé le 29/01/2015 enregistré à la recette des finances rue de l'Autriche le 4/02/2015 quittance n°M010586 sous le numéro 15200671, monsieur Sami Ouni a vendu à monsieur Issam Eddine Lajmi le fonds de commerce exploité dans la vente des journaux et magasines et autres activités similaires et ce au magasin n°15 sis à la rue Khartoum le belvédère Tunis.

Les oppositions sont adressées dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT, chez le vendeur monsieur Sami Ouni sis à la rue Youssef Ibn Tachfine Douar Hicher Mannouba.

Cette annonce a été publiée au deux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» datant de 17/8/2021.

2021402096FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5 novembre 2018 et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba en date du 11 septembre 2020 quittance n°M043462 enregistrement n°20201634 madame Karima Bent Mohamed Dridi représentée dans le contrat par madame Hayet Dridi a vendu le fonds de commerce sis à l'avenue de la Liberté Menzel Bourguiba Bizerte avec tous ses éléments corporels et incorporels et ceci à monsieur Firas fils Abdelhamid fils Hamda Gabteni domicilié rue Charles De Gaulle Menzel Bourguiba.

La présente annonce a été publiée au journal Echourouk du 20/01/2021.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains du maître Azouzi Yousra à son étude sis 10 avenue de la Liberté Menzel Bourguiba dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021402099FCCC2

Location gérance libre

Location Gérance

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances la Goulette sous le n°21304511 Quit n° 63642 en date du 9/8/2021 Dame Hadhami Faleh épouse Ben Othmen inscrite au RNE sous le n° 1163237F a donné en location gérance à Dame Nissaf Hachicha épouse Rebaï pour le compte de la société Kids ARENA en cours de constitution, le fonds de commerce consistant en une crèche et jardin d'enfants dont l'exploitation est située au local sis à La Résidence Riadh Soukra 2 Ain Zaghouan Tunis, sous l'appellation "Jardin des Anges" et ce pour une durée de 5 ans commençant le 15/8/2021 jusqu'au 14/8/2026 renouvelable par tacite reconduction pour la même période et les mêmes conditions.

Ledit fonds de commerce est libre de toute charge ou nantissement.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 12/8/2021.

2021R02116FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances palais des finances, Bizerte le 9/8/2021 sous le numéro 2302478, Quittance n°M047263, Monsieur Mohamed Ben Ahmed Hachani titulaire de la CIN n° 01448654. A loué à la société Lyno Electrique, MF : 1727229G représentée par son gérant Chiheb Hachani, la totalité d'un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à n°36 Rue Istanbul Bizerte. Cette location est conclue pour une durée de vingt mois à compter du 01/8/2021. Cette annonce a été publiée dans le journal le Temps et journal Alsabah le 12/8/2021.

2021402092FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Nom : Association Tunisienne d'appui et d'encadrement social et scolaire (ATASCO)

Objectifs : dans le domaine scolaire

1- Diagnostiquer la situation des écoles dans les zones appauvris et marginalisées des cités populaires,

2- Elaborer un plan de réhabilitation des écoles qui souffrent d'une infrastructure vétuste et délabrée, et manquent des conditions élémentaires de la vie scolaire.

3- Elaborer une stratégie de soutien dans le cadre du programme scolaire de la seconde chance, pour les élèves touchés par l'abandon scolaire, à cause de leurs conditions sociales, afin de les réinsérer, les encadrer et les assister,

4- Intégration des adolescents dans les centres de formation professionnelle en fonction de leurs qualifications et capacités.

5- Accompagnement social des groupes vulnérables pour ceux qui ont perdu leurs liens familiaux,

6- Assurer la mobilité des élèves en facilitant leur déplacement par le moyen du bus scolaire,

7- Développer un réseau à l'intérieur et à l'extérieur du pays afin de soutenir, d'informer sur la situation fragilisé des élèves des milieux défavorisés, et œuvrer à leur donner la chance de s'ouvrir sur les nouvelles technologies, par le biais du partenariat accords avec des spécialistes et des institutions et organisations compétentes.

Dans le domaine social :

1- Travailler sur la création d'un dispositif d'accompagnement social et d'encadrement des détenus, à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace carcéral.

2- Travailler à l'élaboration d'un programme d'information, d'orientation et de soutien pour les femmes détenues enceintes et les mères allaitantes.

3- Chercher à développer un programme d'hébergement, d'accompagnement et de réhabilitation par la formation, l'autonomisation et la réhabilitation des détenus libérés et sans liens familiaux ou sociaux,

4- Chercher à trouver des refuges pour les détenues après leur libération.

L'association s'engage à atteindre les objectifs susvisés conformément à la réglementation et aux lois en vigueur.

Siège social de l'Association : Immeuble Rafael, 1er étage, bureau 1.1, rue du Lac Lockness, rive du Lac I, Tunis 1053.

Présidente de l'Association : Mme Rachida Arfaoui.

2021T00638APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association ANFESS culturelle.

Siège social : 73, rue El Jala cité Nasr Mornaguia.

Objectifs :

- Contribution aux activités littéraires, intellectuelles et culturelles.

- Inciter les jeunes à l'esprit créatif et artistique et tenir à les consolider.

- Participation aux expositions concernant les divers moments historiques importants

- Etablir des relations avec d'autres associations similaires ayant les mêmes objectifs en Tunisie et à l'étranger.

Membres fondateurs :

Présidente : Manal Habbachi,

Secrétaire général : Chokri Baba,

Trésorière : Meriem Habbachi.

2021R01874APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Alumni INSAT

Adresse : Institut National des Sciences Appliquées et Technologie, Boulevard Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord, Tunis CEDEX 1080

Objectifs :

- Travailler au développement et au renforcement des relations amicales entre les anciens de l'Institut national des sciences appliquées et de la technologie

- Renforcer les relations académiques et professionnelles entre les différentes générations de l'Institut

- Contribuer au développement et à l'expansion de l'impact des diplômés de l'Institut au niveau local et international.

- Contribuer au développement des programmes scolaires

Membres fondateurs :

- Badreddine Ben Mohamed : Président de l'association

- Asma Mani : Trésorière

- Rayen Tanabene : Vice-Président

- Riadh Khédhiri : Secrétaire Général

- Sami Hached : Vice-Secrétaire Général.

2021R02099APSF1

Homologation de résolutions

FOOTBALL CLUB SOFIA SPORT

Vu l'assemblée générale du 3/5/2021 enregistrée à la recette des finances route de Tunisie Sfax du 9/8/2021 sous le n°21802385, quittance n°M057529 l'objectif de l'association est devenu sportif au lieu de : éducatif, formatif, loisir, et que Mr Nasr Hariz restera fondateur et président du Club.

2021X00792APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

JURISAFFAIRES : AVOCATS & CONSEILS

Maître Mohamed Slim Bouderbala

Avocat près la cour de cassation

71 256 751

www.jurisaffaires.tn

Partie poursuivante : Tunisian Saudi Bank (ex : STUSID BANK), société anonyme au capital de cent millions de dinars, en la personne de son représentant légal, RC : B16641997, siège social au 32 Rue Hédi Karray - 1082 Tunis - C B 20 - 1002 Tunis.

Partie saisie :

A/ Sté Huil Nord en la personne de son représentant légal, société anonyme, identifiant unique : 0983336 N, siège social à la résidence Diar Sokra, escalier Amira 1 sixième étage, appartement numéro 21, Ain Zaghouan - Tunis, élisant domicile à l'étude de Me. Lamjed Nagati complexe Dorra, immeuble C 1er étage, bureau numéro 01 Manar 3 - débitrice principale.

B/ Henda Gafsi, tunisienne, titulaire de la CIN 01407733, demeurant à la rue Mohamed Ali n°32 Bizerte. Caution hypothécaire

C/ Idriss Gafsi, tunisien, titulaire de la CIN 01504030, demeurant à la rue Imam Sahnoun Menzel Bourguiba, Bizerte. Caution hypothécaire

D/ Mahbouba Gafsi, tunisienne, titulaire de la CIN n°01482983, demeurant à la rue Mohamed Ali n°32 Bizerte. Caution hypothécaire

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Slim Bouderbala avocat près la cour de cassation de la société Jurisaffaires avocats et conseils (MF : 1303354 Q) 45 Rue Ali Darghouth Tunis.

Désignation des parts indivises objet de la saisie : ils font l'objet du titre foncier 35965 Bizerte dénommé «IDRISS» à vocation agricole composé de deux parcelles n°23 et 72 d'une superficie totale de 98450 mètres carrés dont 38838,842 mètres carrés objet de la saisie répartis comme suit : 8577,569 mètres carrés attribués à Hend Gafsi 17695.431 mètres carrés attribués à Idriss Gafsi 1565,842 mètres carrés attribués à Mahbouba Gafsi et 11000 mètres carrés attribués à la Sté huil Nord.

L'immeuble consiste en une parcelle de terrain sur laquelle est bâtie des constructions en dur; située au sud-est de Menzel Bourguiba d'un côté et la route 53 reliant tinja à Ghar el Melh et sur le bord de la route reliant Taachoun à Menzel Bourguiba au niveau de la rue du martyr Med Toujani quant à la parcelle 72 qui est du côté des usines de fer et d'acier et en plein espace des activités économiques dans la zone industrielle de Menzel Bourguiba d'un autre côté.

La parcelle 23 : sur laquelle est bâtie une huilerie moderne composée à l'entrée d'une grande porte, à droite une chambre de pesée puis un grand hangar de stockage d'olives puis deux pièces de chauffage et une bâtisse composée d'une vestiaire, salle d'eau et un espace de stockage de la «FITOURA» à côté des quelles se situe une pièce consacrée à la pesée et deux bassins; à l'arrière se trouve deux petits appartements une salle d'eau et une administration moderne composée d'un RDC et d'un étage. Le reste de la parcelle constitue un terrain arboré d'oliviers et muni d'un puit.

La parcelle 72 : composée de trois unités industrielles fermés en possession de tierces personnes munie d'un terrain nu.

Mise à prix : Douze million quatre cent dix-neuf mille deux cent dix dinars et cinq cent millimes.

Date de l'adjudication : Mardi 21.9.2021 à partir de 9 heure devant la chambre des criées du TPI de Bizerte.

Conditions de visite de l'immeuble : Chaque jour sans restrictions ou conditions.

2021T00794VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Imed Hachicha

Avocat près la cour de cassation

8 rue El Idrissi Tunis

Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62

hachichaimedavocat@gmail.com

MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis avenue Mohamed V R.C N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Salem Ben Sadok Khadhraoui (commerçant) titulaire de la cin n°01524374 demeurant au 19 place 13 Janvier Bizerte.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété objet du TF n°20163 Bizerte dénommé (Malek) situé au bord de la route Kssar Lahmar constitué de la parcelle n°1 d'une superficie de 1h 02 a 91ca constitué d'un terrain à usage agricole tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Bizerte.

Mise à prix :

82328 ,000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Bizerte le mardi le 21/9/2021 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Bizerte et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2021T00798VEPA1

Vente aux enchères publiques d'immeubles

Etude de Maître Slah Elbargaoui

Avocat à la cour

02 Rue Okba Ibn Nafaa Siliana

Matricule fiscal : 403329/N

Poursuivant :

1) Zmorda 2) Jamila 3) Leyla 4) Chalbia filles de Salah Ben Ahmed Elboubakri femmes au foyer qui ont élu domicile à l'étude de leur avocat maître Slah El Bargaoui, 02 rue Okba Ibn Nafaa Siliana Gouvernorat de Siliana.

Partie saisie :

Ahmed Ben Salah Ben Ahmed Elboubakri agriculteur et demeurant à Elghorfa el Jaoufia Elabassi Sidi Bourouis Siliana.

Immeuble saisi :

1- L'ensemble de l'immeuble dit "IlhEM" objet du titre foncier 10326 Siliana crée en vertu du jugement rendu par le tribunal immobilier de Siliana 05 Janvier 2009 sous le numéro 26102 et qui compte en totalité 7754 m² et 7754 parts revenant en totalité à la partie saisie. L'immeuble est situé à el abbassi délégation de Sidi Bourouis Siliana, référence de l'inscription (registre Siliana 02/21 n°633 en date du 27/5/2021).

Mise à prix :

Soixante dix huit milles et quinze dinars (78.015.000)

L'adjudication :

Aura lieu le mardi 21 septembre 2021 à partir de 9 heures au siège du tribunal de 1ère instance de Siliana.

La visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble saisi se fait tous les jours de 08 à 18 heures. Pour plus de renseignements, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance ou s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021R02117VEPA1

Vente aux enchères publiques

1- A la demande de : Mme Halima Bent Ahmed Ben Abdallah Zarrouk domiciliée Rue oued Tessa n°6 - La Marsa.

2- Contre la partie saisie : M. Mounir Ben Ahmed Ben Abdallah Zarrouk, domicilie Rue Oued Tessa n°6 - La Marsa.

3- A La diligence de Maître Habib Ben Aissa, Avocat à la cour de cassation, 25 Avenue de Carthage - 2ème étage - Tunis (Tel 71.350.647 Fax 71.254.337 - MF 113948XAP000)

4- Immeuble à vendre : 53,46 parts de l'immeuble objet du titre foncier N° «139080 Tunis» divisé en 224 parts dont la superficie totale est de 224 mètre carre, ces parts se constituent d'un studio au rez-de-chaussée d'une superficie construite de 91,83 mètres carrés avec un garage d'une superficie de 37,36 mètres carrés.

5- Mise à prix : 123723,000 Dinars frais en sus.

6- Date et lieu de la vente : Mardi 21 septembre 2021 à partir de 9h à la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours aux heures de travail administratif.

- Les étrangers doivent obtenir une autorisation du gouverneur de la région.

- Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

2021R02118VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule R N E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Madame, Fathia Bent Ben Issa Ben Hadj Taher, titulaire de la C.I.N n°03993828 demeurant à larue Imam Ghazeli Ksour Essaf Mahdia.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Eddine Chebaane, avocat à la cour de cassation Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°4871 Mahdia, d'une superficie de 229 m², issue de la rue Imem Ghazali à Ksour Essaf, terrain clôturé sur lequel est édifié une villa d'un seul niveau composée d'un salon de 3 chambres, et une salle de bain, suivie d'une cuisine et salle d'eau extérieure donnant sur une terrasse non couverte avec collecteur d'eau pluviale.

Total superficie couverte 160 m² (villa et dépendance), avec garage de 37 m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première Instance de Mahdia le 8/9/2021 à partir de 9h.

Mise à prix :

Quatre vingt douze mille cinq cents soixante deux dinars (92.562,000D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2021S00868VEPA1

Adjudication immobilière

Il sera procédé à la vente de l'immeuble ci-après le 15/9/2021 à 9h du matin à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia au palais de justice de Mahdia.

Les demanderesses à la vente :

1/ Sabiha Bent Taib Nasef, femme au foyer, saisissante, domicile élu chez son avocat Maître Saber Gmar.

2/ Rym Bent Hsen Jbara, employée, saisissante, domicile élu chez son avocat maître Saber Gmar.

Le débiteur saisi : Hsen Ben Salah Jbara, travailleur à l'étranger, propriétaire, demeurant à Manzel Hamza Mahdia,

L'immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble immatriculé, objet du titre foncier n°11115 Mahdia dénommé "Kais" situé à Hiboun rue Alromman Mahdia, gouvernorat de Mahdia. Ledit Immeuble est un terrain presque rectangulaire clôturé de mures et contenant un bâtiment moderne nouvellement construit à usage résidentiel se composant d'un rez-de-chaussée et d'un 1er étage totalement indépendant.

Le rez-de-chaussée se compose d'un hall, un salon, deux chambres, une cuisine, une salle de bain et une toilette d'une superficie générale de 149 m² pour le rez-de-chaussée pour le 1er étage il est composé d'un salon deux chambres, une salle de bain, et d'une surface générale de 129 m².

L'avocat poursuivant : Maître Saber Gmar avocat à la cour d'appel à son étude sise avenue 2 Mars 1934, immeuble Eljendoul 3ème étage, Identifiant fiscal : 1422047V.

Mise à prix : déterminée à 507.450.000D par les experts Mr Hamden Soua et Mr Mohamed Sidhom suite à la demande sur requête n°2122/2019 plus les frais de l'adjudication.

Les conditions de visite de l'immeuble : Pour consultation du cahier de charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia ou contacter l'Avocat poursuivant Maître

Saber Gmar. Il est possible de visiter l'immeuble mis en vente chaque dimanche de midi jusqu'à 13h de l'après-midi et pour participer à l'adjudication il faut consigner le 1/3 de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations.

2021S00882VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE société anonyme immatriculée au registre du commerce sous le numéro B182331996.

En la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Nouira Tunis. direction régionale sis à 14 Janvier Hammam Sousse.

Partie saisie : Bakir Ben Khalifa Grissa, débiteur hypothécaire, commerçant, titulaire de la CIN n°05576501, demeurant à 56 avenue Habib Thamer, Beb Jdid, Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour, domicilié à route de Tunis Khézema Ouest 4051 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de la propriété sise à Wed Ghnim Sousse, d'une superficie de 419 m² objet du titre foncier n°111625 Sousse dénommé «Lilia» il s'agit d'une villa spacieuse et moderne bien aménagée constituée d'un sous-sol comportant un salon, un parking, une cuisine et une salle d'eau et d'un rez-de-chaussée comportant un salon, une salle d'eau, 3 chambres à coucher, une salle de bain, au premier étage on trouve une suite donnant sur une terrasse et un jardin.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de cinq cent quarte milles six cent trente dinars (504.630.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu jeudi le 16/9/2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 9 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de maître Hatem Doura avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Sousse1 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2021S00883VEPA1

Vente immobilière objet titre foncier n°23286 Sousse

Poursuivant : 1- Saifeddine Boukhlifa - 2- Sofiene Boukhlifa, demeurant 213 rue Slaheddine Bouchoucha Kalaa Kebira Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Bouzaiene Abdeddaime, avocat à la cour d'appel, avec bureau situé à Imm Bochra 4ème étage rue d'Italie - Sousse matricule fiscal 1250107/J.

Partie saisie : Mohamed Ben Ali Ben Mohamed Ibn Elfekih Debech, domiciliée à la rue Elajmi Ben Saad Kalaa Kebira Sousse.

Terrain saisi : 309 mètres objet titre foncier numéro 23286 Sousse soit un bâtiment avec un sous-sol partiel, un rez-de-chaussée et un étage supérieur, ayant une façade sur la route principale de 14 m de long, avec 3 portes en fer forgé ouvertes, qui sont les suivantes :

1- Une porte du côté tribal de la façade ouvre sur un entrepôt d'une largeur de 6,60 m, d'une abside et d'une profondeur de 13.20 m est-ouest 2,70 m sur la longueur du bâtiment et dans le coin tribal ouest de cet entrepôt est un amphithéâtre menant à un sous-sol de 3.80 m de largeur et 14 m de longueur. Les murs du côté ouest sont en pierres d'une épaisseur de 50 cm, entrecoupés de fenêtres en aluminium ouvrant sur la cour arrière le sol du sous-sol et l'entrepôt est pavé de carrés de céramique.

2- Une porte dans le côté souterrain de la façade, qui est pour un appartement du côté souterrain du rez-de-chaussée. Cet appartement se compose d'un séjour, 2 chambres, une cuisine et une salle de bain équipée maison.

3- Une troisième porte au milieu de la façade, cette porte donne sur une piste qui mène à l'étage supérieur, où se trouvent deux appartements, chaque appartement comprenant un séjour et 02 chambres, une cuisine et une salle de bains.

Devant le bâtiment du côté est et le long de la façade, il y a une cour non couverte, pavée de ciment et non clôturée sur laquelle les portes susmentionnées s'ouvrent.

La mise à prix : Le cours d'ouverture a été fixé à trois cent trois mille neuf cents dinars (303.900.000 dinars) après une réduction de 40% du cours d'ouverture déterminé par l'expert lors de la séance du 27/7/2021, M. Hamda Zouari, en vertu de l'autorisation du requête n°54630 du président du tribunal de première instance de Sousse 2 en date du 19/01/2021.

Date d'audience : Le lundi vingt septembre deux mille vingt et un (20/9/2021) à neuf heures du matin et heures suivantes par devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2.

La visite des lieux :

La visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier de charges et doit consigner le tiers du prix.

2021S00886VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Moncef Ben Youcef Lagha, profession : travail, n° de la C.I.N : 0453944, domicile : Ksibet Elmadiouni, Monastir.

La partie saisie : Hatem Ben Mohamed Souibgui, profession : travail, n° de la C.I.N : 0419986; domicile : 28 rue Amer Jlaci Ksar Helal ; Monastir.

L'avocat poursuivant : maître Aloui Wassila, adresse : Beb El Kram Monastir.

Propriété saisie : il s'agit d'un rez-de-chaussée de superficie 149 mm, sur lequel se situe un premier étage de même superficie qui n'est pas complètement construit, le rez-de-chaussée contient une véranda, 2 chambres, cuisine, wc, ses limites :

Du nord : Hamadi Bosaa et héritiers de Ali Zayet, de l'est : rue Abdelaziz Bouzid et héritiers de Ali Zayet, du sud : héritiers de Mahmoud Ismail, de l'est : ruelle et héritiers Maiza.

- Mise à prix : le prix de la partie saisie est quatre vingt quatorze milles cent soixante huit dinars (94.168 dt) sans les frais légaux déclarés le jour de l'audience.

- Date et lieu de la vente : le 22/9/2021 à partir de 9 h du matin; tribunal de 1ère instance de Monastir.

- Clauses de visite : on peut visiter l'immeuble tous les jours

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat, pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2021S00887VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis, Immatriculée au registre de commerce sous le n°B187881996, T.V.A 000110F en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Les héritiers de Feu Amor Ben Sadok Ben Jedida et de sa veuve défunte Borkana Majbri : Fetiha, Leila, Nabiha, Karima, Mohieddine, Raouf, Nebil.

Les héritiers de Mohamed Habib Ben Jedida : sa veuve Raoudha Meddeb et ses enfants Adnane, Jihed, Wafa.

Les héritiers de Farida Ben Jedida : Sofiane et Mohamed Habib Ben Hadj Hessine. Habitant tous à Mesaadine.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la parcelle n°E982, objet du titre foncier n°49420 Sousse, d'une superficie de 1121 m², consistant en un terrain nu destiné à la construction, située au centre ville sur une voie goudronnée à Messadine.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 16/9/2021 à 9h.

Mise à prix :

Cent trente quatre mille cinq cents vingt dinars (134.520,000 D) après rabaissement de 40 % avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S00891VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule R N E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

1- Monsieur Mohamed Mustapha Ben Mustapha Ben M'Rad, Titulaire de la CIN n°05560669, demeurant au 22 lotissement Ghannouchi Oued Ghénim Sousse.

2- Madame Sondos Bent Khelifa Ben Mohamed Metaouaa, Titulaire de la CIN n°05595816, demeurant au 22 lotissement Ghannouchi Oued Ghénim Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama - Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre Foncier n°114074 Sousse dénommé "Hanen", parcelle n°1, d'une superficie de 432 m², située à Oued el kharoub Sousse, consistant en un terrain nu destiné à la construction.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 16/9/2021 à 9h.

Mise à prix :

Soixante dix sept mille sept cent soixante dinars (77.760.000 D) après rabaissement de 40 % avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S00892VEPA1

Avis aux créanciers

Vente judiciaire

Zone industrielle Ezzahra Ben Arous

Suivant ordonnance de Mme. le juge commissaire chargée de la faillite de la société "SMEDIA", le syndic de faillite met en vente au plus offrants sous pli fermé le local abritant le titre foncier de la société.

Les intéressés peuvent acheter le cahier de charges et fixer un rendez-vous en contactant le 99621949 et sont appelés à présenter par rapide poste leurs offre avant la date limite fixée le 25 septembre 2021.

2021402093VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Les Ateliers Mécaniques et Industriels "SAMI"

S.A au capital de 5 000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Ben Arous

Identifiant unique : 0001785 A

Les actionnaires de la société Les Ateliers Mécaniques et Industriels" SAMI" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 20 septembre 2021, à 15 heures au siège social de la société sis à la zone industrielle Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration, des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices : 2015, 2016 et 2017 et approbation des états financiers des dits exercices.

- Approbation des conventions et opérations prévues par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales,

-Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices : 2015 ; 2016 et 2017.

- Affectation des résultats des exercices : 2015 ; 2016 et 2017.

- Renouvellement de mandat des administrateurs.

- Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

Tous les documents relatifs aux A.G.O sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2021R02120SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De La Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa SNCPA

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars.

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société anonyme

Messieurs les actionnaires de la SNCPA, sont invités à assister à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 31 août 2021 à partir de 11 heures à l'hôtel Byzacène, Route de Kasserine, Sbeïtla, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport d'activité annuel de la société pour l'année 2019.

2- Lecture des rapports des deux commissaires aux comptes sur l'exercice 2019.

3- Approbation des états financiers 2019.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation du résultat.

6- Approbation de la désignation d'administrateurs au conseil d'administration.

7- Fixation du montant des jetons de présence.

2021R02128SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa SNCPA

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société anonyme

Messieurs les actionnaires de la SNCPA, sont invités à assister à son assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 31 août 2021 à partir de 12 heures à l'hôtel Byzacène, Route de Kasserine, Sbeïtla, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 50 du statut de la société.

2021R02129SANB3

BSB EQUIPEMENTS.SA

Au capital de 7 000 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk Tunis

Identifiant Unique : 1211090 A

Mrs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 9 septembre 2021 à 11H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2020,

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2020,

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC,

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats.

Ils sont, en outre, priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le même jour à 12H et au même siège en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les motifs et les modalités de l'augmentation du capital;

- Augmentation du capital,

- Pouvoirs et formalités,

- Ouverture d'établissements secondaires.

Tous les documents de ces assemblées sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu des assemblées.

2021402087SANB3

Convocation

SOCIETE CENTRALE D'EQUIPEMENTS & DE SERVICES (CES).SA

SA au capital de 318 000 DT

Siège social : 3, Rue Dag Hammarskjöld - Tunis

Identifiant unique : 044077B

Vous êtes priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 9 septembre 2021 à 13H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2020;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2020;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant l'article 200 du CSC;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats.

Vous êtes, en outre, priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le même jour à 14H et au même siège en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Transfert du siège social,

- Ouverture d'établissement secondaire.

Tous les documents de ces assemblées sont tenus à votre disposition au lieu des assemblées.

2021402088SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE AUDIO VISUAL INTERNATIONAL PRODUCTIONS TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3.000.000

Siège social : Avenue 13 Août, Choutrana II, La Soukra 2036 Ariana

MF : 842838Z/A/M/000

RG : B133402003

Messieurs Les actionnaires de la société Audio visuel International

Productions - Tunisie, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 août 2021 à 9 heures au siège social de la société sis à l'avenue 13 Août Choutrana II La Soukra à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de l'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2. Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

5. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

6. Approbation des conventions réglementées soumises à l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

7. Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes Mr Lotfi Dammak pour les années 2016, 2017 et 2018.

8. Quitus aux administrateurs et au directeur général de la société AVIP pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

9. Questions diverses.

Les documents relatifs à cette assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à l'adresse susmentionnée.

2021402094SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Monsieur Hmaid Ben Hsan Ben Ali Menii déclare avoir perdu son titre de propriété d'un terrain complanté de 14 pieds d'oliviers situé à Chaffar Mahrass Sfax.

Et il veut en extraire un autre au lieu du titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire Bouaziz Abdelmajid dans son bureau rue des notaires Rahbet Remed n°12 Sfax après un délai de 30 jours.

2021X00915DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Les Héritiers de Mohamed Adel Ben Mohamed Ben Haj Sadok Rekik avisent le public que son défunt possède la totalité d'une parcelle sud ouest de surface 775.5 m² sise à foret de Sfax route Eddaier km 4 suivant un contrat de vente daté le 29 février 1975 dressé par les notaires Ali Karray et Ali Dris.

Que son titre de propriété est perdu et qu'ils désirent se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2021X00916DIVD2

Avis

Mr Haithem Ben Abdallah Ben Saleh Ghanmi informe le public que son titre de propriété concernant un terrain de sup 439m² sise à la route de l'Aéroport km8 Sfax est perdu et qu'il désir avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Abid Zouhir Notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2021X00917DIVD2

Avis

Mr Afifa Bent Ahmed Abd El Hédi informe le public que son titre de propriété concernant le 1/3 d'un terrain de sup 236m² sise à la route de Mahdia avenue el Yassamine n°10 Sfax est perdu et qu'elle désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2021X00918DIVD2

Perte de titre de propriété

Mme Salha Kafila Bouhafa Aleya CIN n°00494727 veuve de Mr Hassine Aleya, décédé le 14 Juillet 2020, demeurant 17 rue Duran Angliviel 1082 Cité El Mahragène Tunis, déclare la perte du titre foncier original "Saned" n°08/28896, certificat de propriété n°37979 Médenine, parcelle de terrain "Dalila" situé Mosquée Bassi Sadriene Homt Souk. Les réclamations éventuelles sont recevables dans le délai légal à l'adresse ci-dessus.

2021402097DIVD2